

Solidarités territoriales

Il n'est pas possible d'ouvrir une alternative aux inégalités et aux discriminations sans changer la ville. Le front de gauche fait de la question urbaine et des territoires un objectif et un levier d'une politique de transformation sociale.

La ville et la question sociale

La pauvreté est en train de s'ancrer dans le paysage spatial et social comme un phénomène en perpétuelle croissance auquel on oppose une pseudo "politique de la ville". Cette dernière, en perpétuelle diminution depuis sa création (sa dotation a été divisée par deux en dix ans), il y a trente ans, est aujourd'hui substituée aux politiques de droit commun. Au lieu de compléter, de réparer et de démultiplier les efforts de lutte contre les inégalités sociales et spatiales, elle les conforte. Ainsi, se cristallisent des territoires d'exclusion cumulant des handicaps. C'est pourquoi la composante territoriale des inégalités sociales est une réalité qui mérite une approche spécifique qui n'a que peu de rapports avec l'actuelle « politique de la ville ».

Très souvent, en milieu urbain, les territoires accueillant des populations de plus en plus pauvres voient le maillage républicain liant l'école, les services publics et un tissu associatif dense se déliter. On se trouve devant un phénomène de marquage social négatif portant à la fois sur les quartiers populaires et sur leurs habitants. A des souffrances sociales s'ajoutent des atteintes à la dignité. Au point d'oublier les énergies créatrices, les capacités d'innovation et de résistance dans la vie sociale culturelle et économique.

Lorsque, non seulement les quartiers populaires, mais aussi les transports, l'école, et nombre d'équipements publics et sociaux sont les lieux de violence sous diverses formes, c'est la République dans son ensemble qui est atteinte. Ce n'est pas en disant que « la sécurité est une valeur de gauche » qu'on rassurera l'électorat populaire. On ne construit pas la sécurité sur de l'insécurité sociale, sur une ville ségréguée, ne garantissant ni droit au logement, ni droit à la mobilité, dure avec les faibles, tournée vers le profit économique pour un petit nombre et la recherche de la productivité maximum des activités économiques.

Surtout qu'au même moment, des communes deviennent des « ghettos de riches », refusent du logement social en payant une amende ridicule, et sont largement pourvues en équipements publics et privés, très bien desservies en transports en commun et multiplient les dispositifs sécuritaires.

Au travers de ces phénomènes, la cohésion sociale et le vivre ensemble sont aujourd'hui gravement mis en cause dans le cadre d'un choix de société.

La « politique de la ville »

Peu de politiques publiques ont fait l'objet d'autant de polémiques, d'évaluations, d'expertises.

Cette politique a 30 ans ; elle a été menée avec une certaine constance par des gouvernements de gauche et de droite, avec l'appui d'élus locaux de tous bords politiques. Même si des nuances importantes se sont faites jour au fil du temps, le socle est resté globalement à peu près identique quant à ses objectifs :

- Désenclavement des quartiers isolés et amélioration des services publics
- Destruction et réhabilitation des grands ensembles hérités des années 60 pour tenter de refaire de la ville ordinaire et pour mélanger les populations par l'insertion de nouveaux types de logements
- Recherche d'une certaine mixité fonctionnelle pour faciliter l'accès à l'emploi, grâce à des facilités fiscales (Zones Franches Urbaines)
- Accompagnement social des opérations urbaines portant sur l'éducation, la santé, l'insertion par l'économique, la sécurité (plus ou moins bien coordonné avec les opérations urbaines).

Même si les réalisations effectives ont été conduites localement de manière plus ou moins réussie selon les villes, on peut globalement faire le constat suivant :

- Certaines opérations ont été de vrais succès, notamment au plan spatial, ce qui a redonné espoir et dignité aux habitants
- Il y a eu en matière de travail social de terrain des programmes remarquables qui ont été menés
- Trop souvent, le ressenti est celui d'un échec et d'une aggravation des phénomènes, la crise économique étant un accélérateur des dynamiques négatives
- Les services publics et commerces continuent de désertifier les quartiers concernés
- Jamais le chômage n'a été aussi important, notamment chez les jeunes

Ce constat peut être fait pour la plupart des grands pays européens.

Les élus locaux de gauche qui se sont investis durant des années pour réussir ces opérations de renouvellement urbain accompagnés de programmes sociaux tiennent à enregistrer certains effets positifs de la « politique de la ville » :

- elle a alimenté le débat sur des enjeux de société
- elle a posé des jalons sur la voie du dépassement de la contradiction entre démocratie représentative et démocratie participative
- elle a permis de faire avancer l'idée de nécessaires solidarités entre les niveaux de territoires : quartiers, communes, agglomérations, régions urbaines....

Pour autant, notre position n'a rien de consensuel et repose sur la nécessité de ruptures par rapport aux politiques passées.

Les réponses du Front de Gauche

L'ensemble du programme partagé offre une réponse aux difficultés sociales vécues par les habitants : Le partage des richesses, le développement des services publics, une nouvelle politique

économique réfutant l'austérité et privilégiant l'emploi et le pouvoir d'achat, la construction de 200 000 logements par an dont une proportion importante de logements sociaux, un nouveau projet éducatif, la lutte contre les discriminations, etc. **Donc un ensemble de politiques de droit commun qui s'attaquent aux racines des difficultés économiques et sociales que connaissent les habitants de ces territoires sera la base de notre politique. C'est bien un choix de société qui est en cause**

Mais l'importance du problème qui touche la ville populaire dans ses tréfonds est si importante à nos yeux que nous ne pouvons pas nous contenter de cela. **Nous devons prendre en considération le fait que certains territoires bafoués, meurtris, abandonnés, stigmatisés, caricaturés pendant des années, et surtout les habitants qui y vivent, méritent une politique spécifique de réparation ou de rattrapage.**

Il faut donc réduire rapidement les inégalités entre les territoires. Cela touche aussi bien les services publics en qualité et en quantité, que les finances locales et l'offre de logements sociaux. Il nous faut donc réaffirmer que notre objectif dans les cinq ans, est d'avoir un traitement égalitaire pour tous les territoires, et que dans ce laps de temps des politiques volontaristes pour permettre ce rattrapage seront mises en œuvre sur les secteurs géographiques qui cumulent les difficultés... avec une mise à contribution des secteurs géographiques les plus privilégiés.

Nous préconisons donc un programme national de solidarité territoriale concernant tout à la fois l'humain et l'urbain, programme qui repose sur 4 principes directeurs

Changer de vision : Arrêtons un vocabulaire de zonage arbitraire et de marquage social; arrêtons de laisser croire que la rénovation urbaine va résoudre des problèmes structurels accumulés par des politiques économiques et sociales déficientes ; osons affirmer haut et fort l'impasse des solutions qui privilégient le sécuritaire. Banlieues, quartiers défavorisés, ghettos, ... , autant de dénominations généralisatrices et inappropriées qui génèrent des confusions. D'autant plus quand les discours politiques de la droite et de l'extrême droite renforcent cette stigmatisation. Il faut parler de la ville et de ses territoires en nommant les lieux et en spécifiant les caractéristiques des problèmes sans confondre les espaces et les habitants.

Reconnaitre aux couches populaires leurs capacités à construire une alternative politique

Il faut reconstruire la relation entre le mouvement social qui naît du monde du travail et les mouvements sociaux qui se développent à partir des quartiers populaires.

Ces quartiers sont des lieux de souffrances pas des lieux de barbarie. Leurs habitants ne sont pas à l'origine de la crise urbaine, mais en sont victimes. Pourtant, ils font preuve de créativité, par exemple dans le mouvement associatif, en particulier les jeunes.

On ne peut se contenter de séances d'information, ni même de vraie concertation pour définir les projets de territoire. Il faut donner à tous les moyens de s'organiser pour participer activement à leur construction.

C'est pourquoi, il faut insister sur l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations (sexe, origine ethnoculturelle, orientation sexuelle, religion, âge, handicap...); cela passe aussi par le respect de la loi de 1905 sur la laïcité, et le droit de vote des résident-e-s étranger-e-s.

Promouvoir une nouvelle politique urbaine

Il s'agit de « démarchandiser » et d'humaniser la Ville, de penser des développements basés sur l'échange humain et la culture émancipatrice et non sur la compétition économique mondialisée ; il faut se donner les moyens de maîtriser la croissance urbaine par un aménagement du territoire avec une planification écologique; faire du foncier un bien public échappant aux mécanismes spéculatifs. Cela s'opérera progressivement par la municipalisation des sols déjà pratiquée dans d'autres pays et en encadrant rigoureusement le droit de propriété lorsque l'intérêt général préalablement et démocratiquement défini est en jeu.

Innover pour valoriser les savoirs citoyens

C'est dans les territoires où les difficultés sont grandes et cumulatives qu'il faut ne pas hésiter à innover pour permettre aux habitants et aux travailleurs urbains de changer la vie et changer la ville :

- Innover dans les services publics, en particulier l'éducation et la santé
- Innover dans le logement et l'urbanisme
- Innover dans les solutions relatives à la sécurité publique
- Innover dans l'organisation de la gestion des résidences et des territoires
- Innover dans la participation aux décisions d'urbanisme et de gestion urbaine

Un tel programme national, mais décliné localement ne doit pas être l'énoncé d'une succession de mesures générales. Il doit faire l'objet – du local au national - d'une mise au point discutée avec les associations d'élus, les associations d'habitants, ceux qui œuvrent en faveur des quartiers populaires (des bailleurs sociaux, travailleurs de terrain, milieux économiques, syndicats). Ne galvaudons pas les terminologies de plans Marshall ou de Grenelle des territoires. Disons simplement que c'est l'expression d'une nouvelle façon de gouverner, celle que propose le Front de Gauche.

Il faut noter que, du fait de la crise, les difficultés constatées, même si elles sont plus prégnantes dans les grandes concentrations d'habitat social, s'étendent aux centres anciens, au périurbain et aux certaines zones rurales. Notre programme s'appliquera, avec les nécessaires spécificités, à l'ensemble des territoires concernés.

Quelques points spécifiques

A propos du renouvellement urbain

- Ne pas opposer « Urbain » et « Humain » (développement social et culturel) ; Il faut beaucoup des deux. Considérer que dans « l'Urbain », il y a de « l'Humain » : (Logements, commerces, espaces publics, transports en commun répondent à des besoins sociaux). Les projets devront intégrer l'ensemble des dimensions spatiales, sociales, économiques, environnementales et culturelles.
- Les populations les plus modestes ont à un habitat de qualité. Ce qui est posé c'est la question du droit à la ville de qualité.

Les habitants des quartiers en renouvellement posent légitimement la question ;

- Aurons-nous droit ?
- Aurons-nous les moyens de vivre dans ces nouveaux quartiers ?

Ils acceptent le renouvellement urbain mais exigent de pouvoir rester.

Ce qui est en cause ce n'est pas le renouvellement urbain. Ce sont les modes de financement. Il faut créer les conditions financières du droit à la ville de qualité pour tous.

Poursuivre ce travail sur la ville, l'élargir à tous les territoires en difficultés sociales et économiques avec les moyens financiers nécessaires (y compris les centres-villes dégradés où domine l'habitat privé dégradé et les territoires ruraux en voie de désertification)

Cette poursuite, qui figurera dans notre programme national de solidarité territoriale, doit améliorer l'Anru 1 sur plusieurs points.

- Donner du temps au diagnostic et au débat avec les habitants
- Bannir « l'esprit de la table rase » : La restructuration urbaine, les démolitions ne sont pas des fins en soi. Réhabilitons la réhabilitation et restaurons les aides financières dédiées
- Une gestion plus « déconcentrée » du côté de l'État.
- Une flexibilité possible des projets pour les adapter dans une mise en œuvre qui s'étire sur de nombreuses années (avec des contextes qui évoluent) et une fongibilité possible des financements
- Un pilotage local fondé sur le « couple » aggro-commune
- Réforme des finances des collectivités territoriales en particulier des communes, afin d'avoir les moyens d'accompagner l'effort d'investissement et d'assurer par la suite le fonctionnement.

L'organisation de l'action publique

Nous avons évoqué dans notre programme partagé la suppression du Ministère de la Ville, parce que jusqu'ici c'était le Ministère du marquage social des quartiers populaires et de leur réparation urbaine, ce qui n'est pas notre conception. Nous serions plutôt partisans d'un grand Ministère d'État de la « Cohésion territoriale et de l'Urbain », incluant notamment le logement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et les transports, et rattaché au Premier Ministre. Il traitera de manière horizontale en relation avec les autres ministères de questions territorialisées liées à l'emploi, à l'éducation, à la culture, à la tranquillité publique, à la santé, aux discriminations, etc. Sa mission prioritaire portera sur une politique de réduction des inégalités sociales et territoriales, en faveur des territoires en difficultés : banlieues, territoires ruraux, territoires ultra-marins...A l'intérieur de ce ministère, des délégués interministériels veilleront spécifiquement à chacun de ces

territoires (un délégué à la ville pour les banlieues).

Une forte déconcentration des actions de ce Ministère doit être la règle :

Au pilotage transversal assuré par le ministre d'État au niveau national, répond un pilotage contractualisé entre le préfet et le maire au niveau local. Le maire coordonne les actions portées par l'ensemble des acteurs sur le quartier. C'est seulement ainsi que l'on sortira de la logique descendante d'appel à projet pour définir des projets de territoires communs et partagés, entre tous les acteurs : État, collectivités, associations, entreprises, habitants.

Remarque : Faut-il une Agence spécialisée dans les opérations de rénovation urbaine ? Nous ne le croyons pas, compte tenu de toutes les dérives dont cette organisation est porteuse. En revanche, il faut un Fonds regroupant tous les financements mobilisables (ANRU, ACSE, ANAH, EPARECA...) en faveur du programme de solidarité territoriale en vue de politiques territorialisées de l'État réellement discriminantes, notamment dans les quartiers, dans tous les secteurs clés : éducation, emploi, santé, prévention et sécurité, justice... Ce Fonds aura deux volets, l'un sur l'investissement et l'autre sur le fonctionnement

L'organisation du partenariat

Des expérimentations faites en France ou à l'étranger, nous retenons notamment :

- **Les groupes coopératifs de territoire** qui mobilisent en faveur d'un projet intégré des professionnels de métiers et de statuts différents rattachés à des institutions diverses
- **Les Unions territoriales de solidarité.** Leur mission est d'accompagner de manière active les projets de territoire. Ces établissements (constitué sous forme d'Union d'Économie Sociale) peuvent recevoir des financements publics ; leur conseil d'administration, composé pour une part de représentants de la population et des représentants des groupes coopératifs de territoire. Et des personnalités représentant l'agglomération : universitaires, entrepreneurs, syndicats, militants d'associations pour être sources de contacts et points de liaison avec la Ville et ses opportunités.